



Compte rendu de réunion du 26/04 – Atelier Modèle économique de la CCAMPA

Présent.es : Lucile Daumas, Véronique Nardizzi (cotisante), Nuria Klockenbring (Trésorière et cotisante), Elisabeth Hermano (cotisante), Christiane Mazine (adhérente), Jean Rutayisire (adhérent), Romain Clappier (coordinateur et cotisant)

Contexte :

Définir un nouveau modèle de cotisation, plus équitable et plus juste que 2,5% du revenu mensuel en se donnant pour objectif n°1 de viser l'équilibre économique pour ne pas dépendre de subventions.

Objectif : nouvelle grille de cotisation à présenter à l'AG de fin 2025.

Pour une grille de cotisation, il faut choisir :

- 1 indicateur de référence : revenu mensuel / revenu fiscal de référence / reste à vivre
- 1 grille indicative par tranches avec des montants de cotisation auxquels se référer.
- Des paramètres modificateurs : composition du foyer notamment.

Contenu :

- Jean : importance de proposer différents taux de cotisation pour favoriser un engagement militant économique.
- Véronique : présentation du reste à vivre, utilisé par le Secours catholique. Semble l'indicateur le plus complet sur lequel fonder la grille.

(Ressources d'un foyer — dépenses contraintes) / nombre de personnes vivant dans le foyer.

Nous sommes donc parti-es sur l'indicateur "reste à vivre" comme point de départ :

C'est un indicateur qui permet de calculer ce qu'il reste à un foyer pour vivre, une fois les dépenses contraintes réglées (loyer, énergie, téléphone etc) et de raisonner par foyer et non par individu.

- Le montant de cotisation se calculant sur ce qu'il reste une fois les dépenses contraintes évacuées, nous avons débattu sur ce qui devait être inclus dans les dépenses contraintes :

Logement (loyer ou remboursement d'un crédit), énergie, assurances maison et voiture, forfait téléphone et internet font l'objet d'un consensus.

A été évoqué l'idée de travailler à des "forfaits sobriété" pour introduire des plafonds sur certaines dépenses contraintes mais après échanges : ça fausse le calcul et peut être moralisateur.

En revanche, l'idée de travailler à un argumentaire pour prioriser l'alimentation dans les dépenses a été évoquée, dans une logique incitative.

Pour les prochaines réunions :

- Continuer à travailler sur les dépenses intégrées dans le reste à vivre.
- Élaborer une grille de cotisation par tranches en fonction du reste à vivre par foyer.
- Réfléchir à des solutions pour devenir capables de s'inscrire à la Caisse les uns les autres (permanences tenues par des volontaires par exemple).

Prochaine rencontre : le 04 juin à 18H30 au Patchwork